

DIMETHYLFORMAMIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.7	06/04/2026	100000004166	03/10/2026
			Date de la première version publiée:
			12/01/2016

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : DIMETHYLFORMAMIDE
Code du produit : 00000000016098590
Synonymes : N,N-Dimethylformamide; DMF; Formyl dimethylamine; Formamide, N,N-Dimethyl-
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Univar Solutions Canada Ltd.
Adresse : 64 Arrow Road
North York, ON, M9M 2L9
Canada

Numéro d'appel d'urgence:

Contact d'urgence local : Pendant les heures de bureau du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30 (heure normale du Pacifique) : 1-866-686-4827

Renseignements complémentaires : Partie responsable: Département de la conformité des produits
E-mail: SDSNA@univarsolutions.com
Demandes de FDS : 1-855-429-2661
Website: www.univarsolutions.com

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : SOLVANT
Restrictions d'utilisation : Non destiné à la vente au grand public ni à son usage.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 3
Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4
Toxicité aiguë (Dermale) : Catégorie 4
Irritation oculaire : Catégorie 2A
Cancérogénicité : Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



DIMETHYLFORMAMIDE

Version 1.7	Date de révision: 06/04/2026	Numéro de la FDS: 100000004166	Date de dernière parution: 03/10/2026 Date de la première version publiée: 12/01/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H312 + H332 Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

DIMETHYLFORMAMIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.7	06/04/2026	100000004166	03/10/2026
			Date de la première version publiée:
			12/01/2016

Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Substance

Composants dangereux

No.-CAS	Synonymes	Nom Chimique	Pourcentage de poids
68-12-2	N,N-dimethylformamide	Dimethylformamide	80 - 100

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel
Toute concentration indiquée en tant que plage est due à la variation du lot.

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	: S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation	: En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Principaux symptômes et	: Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.

DIMETHYLFORMAMIDE

Version 1.7	Date de révision: 06/04/2026	Numéro de la FDS: 100000004166	Date de dernière parution: 03/10/2026 Date de la première version publiée: 12/01/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

effets, aigus et différés	Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Avis aux médecins	: Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche Brouillard d'eau
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: On ne connaît aucun produit de combustion dangereux
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Éloigner toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

DIMETHYLFORMAMIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.7	06/04/2026	100000004166	03/10/2026
			Date de la première version publiée:
			12/01/2016

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Conditions de stockage sûres : Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

No.-CAS	Composants	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
68-12-2	Diméthylformamide	TWA	10 ppm 30 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	5 ppm	CA BC OEL
		VEMP	10 ppm 30 mg/m ³	CA QC OEL

Mesures d'ordre tech- : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits

DIMETHYLFORMAMIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.7	06/04/2026	100000004166	03/10/2026
			Date de la première version publiée:
			12/01/2016

nique

clos.

Utilisez des moyens techniques appropriés et des technologies de fabrication pour contrôler les concentrations atmosphériques (connexions goutte à goutte moins rapides, par exemple).

N'utiliser que dans une zone équipée d'une ventilation avec extraction d'air antidéflagrante.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

Filtre de type : Type mixte protégeant de l'ammoniac/des amines et des vapeurs organiques

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide visqueux
Couleur	: incolore
Odeur	: légère, type amine, ammoniacale
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 6.5 - 8.5 @ 20 % @ 20 - 38 °C (68 - 100 °F)

Point de congélation (Point de fusion/point de congélation) : -61 °C (-78 °F)

Point d'ébullition (Point/intervalle d'ébullition) : 152 - 153 °C (306 - 307 °F)
(1013 hPa)

Point d'éclair : 58 °C (136 °F)
Méthode: Coupelle fermée, Tag

Taux d'évaporation : 0.50

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

DIMETHYLFORMAMIDE

Version 1.7	Date de révision: 06/04/2026	Numéro de la FDS: 100000004166	Date de dernière parution: 03/10/2026 Date de la première version publiée: 12/01/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Limite d'explosivité, supérieure	: 15.2 - 16 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure	: 2.2 % (v)
Pression de vapeur	: 2.6 - 2.875 mmHg @ 20 °C (68 °F)
Densité de vapeur relative	: 2.52 @ 20 °C (68 °F) (Air = 1.0)
Densité relative	: 0.940 - 0.959 @ 20 °C (68 °F) Substance de référence: (eau = 1)
Densité	: 0.949 gcm ³ @ 20 °C (68 °F)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: 200 g/l soluble @ 20 °C (68 °F)
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: -0.85
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	: 0.802 mPa.s @ 25 °C (77 °F)
Caractéristiques de la particule	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	: Tenir éloigné de la chaleur, des flammes, des étincelles et d'autres sources d'inflammation. Évitez les températures supérieures au point d'éclair. Évitez le contact avec : Matériaux incompatibles
Matières incompatibles	: Métaux alcalins halogènes Agents réducteurs Acides forts Des bases fortes Oxydants forts Etain

DIMETHYLFORMAMIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.7	06/04/2026	100000004166	03/10/2026
			Date de la première version publiée:
			12/01/2016

Produits de décomposition dangereux : aluminate de triéthyle
Zinc
Cuivre
aluminium
On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 11.11 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 1,112 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

68-12-2:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 3,010 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.85 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une inhalation de courte durée.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 3,160 mg/kg
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après un contact cutané unique.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

DIMETHYLFORMAMIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/10/2026
1.7	06/04/2026	100000004166	Date de la première version publiée: 12/01/2016

Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

68-12-2:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritant pour les yeux.
Méthode : In vivo
BPL : oui

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

68-12-2:

Mutagénicité sur les cellules germinales - Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammariennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Composants:

68-12-2:

Cancérogénicité - Evaluation : Cancérogènes suspectés pour l'homme

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Composants:

68-12-2:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations
Espèce: Souris, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 1000, 4000, 7000 ppm
Toxicité générale chez les parents: < 1,000 ppm
Toxicité générale sur la génération F1: 1,000 ppm
Fertilité: < 1,000 ppm
Symptômes: Réduction de la prise de poids de la mère., Réduction de la prise de poids des descendants., Réduction de la fécondité
BPL: oui

DIMETHYLFORMAMIDE

Version 1.7	Date de révision: 06/04/2026	Numéro de la FDS: 100000004166	Date de dernière parution: 03/10/2026 Date de la première version publiée: 12/01/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Lapin
Voie d'application: Inhalation
Dose: 0, 0.15, 0.45, 1.36 mg/L
Durée d'un traitement unique: 13 jr
Fréquence du traitement: 6 h/jour
Toxicité maternelle générale: 0.15 mg/L
Tératogénicité: 0.15 mg/L
Symptômes: Effets toxiques chez la mère, Perte de poids corporel, Malformations squelettiques., Malformations viscérales.
Méthode: OCDE ligne directrice 414
BPL: oui

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Preuves manifestes d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.
Preuves manifestes d'effets néfastes sur la croissance, sur la base de l'expérimentation animale.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

DIMETHYLFORMAMIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/10/2026
1.7	06/04/2026	100000004166	Date de la première version publiée: 12/01/2016

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Éliminer les substances conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales en vigueur.
Pour obtenir de l'assistance relativement à vos besoins en matière de gestion des déchets, notamment l'élimination, le recyclage et la réduction du flux des déchets, communiquez avec Univar Solutions ChemCare: 1-800-637-7922
- Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

- UN/ID No. : UN 2265
Nom d'expédition des Nations unies : N,N-Dimethylformamide
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquid
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

Code IMDG

- Numéro ONU : UN 2265
Nom d'expédition des Nations unies : N,N-DIMETHYLFORMAMIDE
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-D
Polluant marin : non

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG_ROAD

- Numéro ONU : UN 2265
Nom d'expédition des Nations unies : N,N-DIMÉTHYLFORMAMIDE

DIMETHYLFORMAMIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/10/2026
1.7	06/04/2026	100000004166	Date de la première version publiée: 12/01/2016

Classe	:	3
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	3
Code ERG	:	129
Polluant marin	:	non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

NPRI Composants : 68-12-2

Ce produit a été classé selon les critères de risque du HRP et la SDS contient toutes les informations exigées par le HRP.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
- : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
- : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique

DIMETHYLFORMAMIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/10/2026
1.7	06/04/2026	100000004166	Date de la première version publiée: 12/01/2016

CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MERCOSUR - L'Accord pour la Facilitation du Transport de Marchandises Dangereuses; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Les informations accumulées sont basées sur les données dont nous avons connaissance et sont censées être correctes à la date de publication. Étant donné que ces informations peuvent être utilisées dans des conditions indépendantes de notre volonté et avec lesquelles nous pourrions ne pas être familiers et que les données mises à disposition deviennent disponibles postérieurement à la date des présentes, nous n'assumons aucune responsabilité pour les résultats de leur utilisation. Les destinataires sont priés de confirmer, au besoin, que les informations sont à jour, applicables et adaptées à leur situation. Cette fiche signalétique a été préparée par le service de la sécurité des produits EEX de Univar Solutions (1-855-429-2661), SDSNA@univarsolutions.com.

DIMETHYLFORMAMIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/10/2026
1.7	06/04/2026	100000004166	Date de la première version publiée: 12/01/2016

Date de révision : 06/04/2026
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR